

LES MOUTIERS
en Ketz



La Mer à la campagne

Nom : _____

Prénom : _____

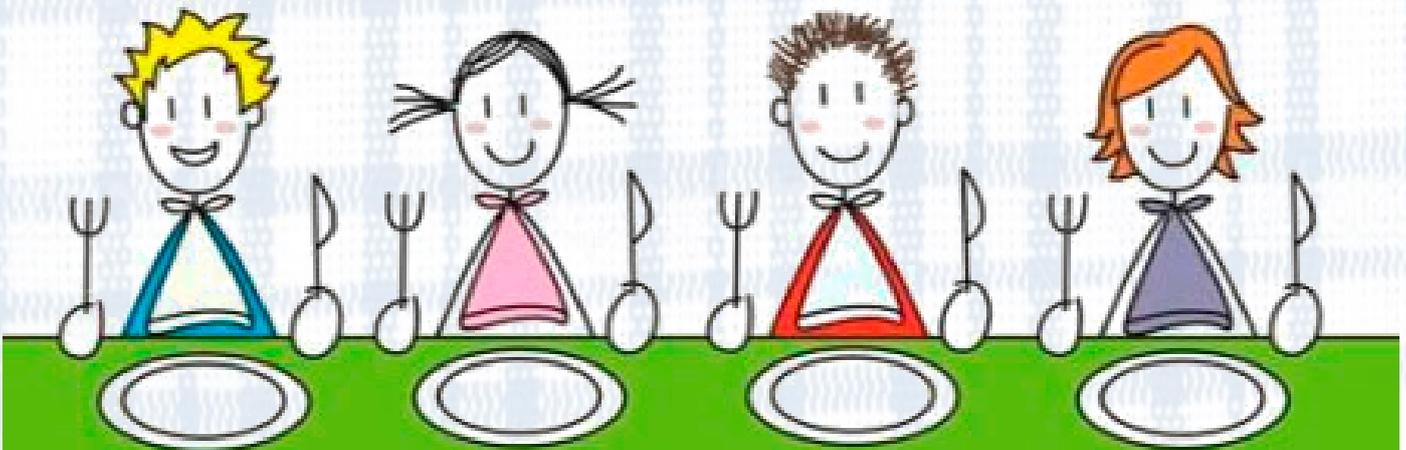
Ecole Eric Tabarly

Classe : _____

MON PERMIS

à points

à la cantine



CONFIANCE – CALME – CITOYENNETÉ

Charte de vie

au restaurant scolaire

Le temps du midi, c'est le repas et la détente.

C'est un moment de convivialité et de plaisir.

On y apprend à goûter à tout, à manger équilibré entre copains.

Je dois alors respecter les autres enfants et les adultes.

Je dois prendre soin des locaux et du matériel : jeux, jouets, couverts...

J'y apprends à vivre en groupe, à être autonome, respectueux.

Bon Appétit!

A la rentrée, j'ai 12 points.

Tout au long de l'année, je peux en perdre.

Si je ne perds pas de points durant l'année, tout le monde saura qu'on peut compter sur moi.

Si je les perds tous, je peux être exclu du restaurant scolaire.

Voici quelques règles d'or à observer pour apprécier pleinement tous ensemble cet inter-classe scolaire.

Je dois



- Passer aux toilettes et me laver les mains avant d'aller manger
- Goûter à tout
- Parler sans élever la voix
- Respecter mes amis et les adultes qui m'entourent
- Apprendre à utiliser correctement mes couverts
- Me tenir correctement à table
- Manger sans me presser

Je ne dois pas



- Crier
- Parler grossièrement
- Courir
- Jouer avec la nourriture
- Sortir de la nourriture de la cantine
- Détériorer le matériel

Les règles de vie

Motifs	Sanctions	Dates	Points enlevés
Premier avertissement	Rappel au règlement		
Attitude désagréable, Impertinence	1 POINT		
Mauvaise tenue à table Jouer avec la nourriture Comportement bruyant Refus d'obéissance Se lever sans autorisation Taper avec le matériel	2 POINTS		
Non-respect du matériel et des locaux Désobéissance notoire Non-respect entre enfants	3 POINTS		
Injures, insultes, gestes déplacés, Remarques déplacées ou agressives Impolitesse Non-respect du personnel	4 POINTS		
Violence Bagarres	8 POINTS		
Violence aggravée	12 POINTS		

RESTAURATION SCOLAIRE

Contact : Tél. : 06 25 81 14 96



Mairie - 15 Place de l'Eglise Madame - 44760 Les Moutiers en Retz—Tél. : 02 40 82 72 05—Fax : 02 40 64 77 07

Courriel : contact@mairie-lesmoutiersenretz.fr—Site : www.mairie-lesmoutiersenretz.fr